



VILLE DE
NYON

SERVICE DES TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT
INFORMATION AUX HABITANTS

DÉCHETS URBAINS: MOINS EN PRODUIRE, MIEUX LES RECYCLER

Pour parvenir à un développement durable, vous devez avant tout limiter votre production de déchets, et les recycler autant que possible.

A Nyon, en 2007, ce sont près de 40% des déchets urbains qui ont été valorisés. C'est bien. Par votre contribution, vous pouvez participer à améliorer encore le tri des déchets.

À votre disposition

Les éco-points

Sites de tri modernes et pratiques à proximité de votre lieu d'habitation (verre, papier, fer blanc et aluminium, PET, huiles, textiles) accessibles 7 jours sur 7.

Le site de l'Asse (chemin du Bochet 8)

Pour les déchets ménagers spéciaux – DSM (solvants, peintures, etc.). Mercredi et vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

La déchèterie communale (chemin de Bourgogne 18) Pour tous vos déchets. Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Votre matériel électrique et électronique doit être **ramené aux magasins prestataires** qui ont l'obligation de reprendre le matériel usagé.

Des objets encore utiles!

Certains objets usagés peuvent encore servir à d'autres!

Les habits et chaussures en bon état déposés dans des conteneurs «textiles» seront redistribués par des organisations caritatives (Galetas du CSP, boutique NiouLouke Caritas).

Les meubles peuvent également être récupérés gratuitement par certaines organisations (Brocante de Nyon de l'Armée du Salut, Bric-à-Brac chez Pro-Jet).

Egalement sur Internet des sites (www.betteruse.org) qui proposent gratuitement de donner et échanger des biens.



Eco-point de Perdtemps

VOTRE ENVIRONNEMENT, UN MILIEU FRAGILE À PROTÉGER

ASSAINISSEMENT, LE DEVENIR DES EAUX

Qui dit consommation d'eau dit production d'eaux usées !

L'eau potable provient à plus de 20% des lacs et cours d'eau dont l'entretien et le maintien sont essentiels à la préservation de cette ressource vitale.

La Ville de Nyon a développé depuis plus de 40 ans un système qui sépare vos eaux usées des eaux claires (eaux de pluie).

Les **eaux claires** sont évacuées principalement par les grilles de route, puis acheminées directement dans les cours d'eau et le lac.

Pour la sauvegarde des milieux naturels, il est interdit:

- de déverser les eaux usées
- d'introduire des déchets

dans les grilles de route.

Vos **eaux usées** sont toutes acheminées à la station d'épuration, une usine qui se charge de les nettoyer en retenant plus de 90% des charges polluantes.

En consommant moins d'eau dans votre ménage, vous contribuerez à diminuer la pollution de l'environnement.

Eau potable, le saviez-vous ?

Chaque habitant consomme journalièrement 162 litres d'eau potable dont seuls 25 litres sont destinés à la boisson et à la cuisson !

Quelques mesures peu contraignantes permettent d'économiser l'eau:

- choisir un lave-linge et un lave-vaisselle peu gourmands en eau (www.topten.ch);
- prendre une douche, toujours préférable au bain;
- poser, sur tous les robinets, des économiseurs d'eau.

Eaux usées, le saviez-vous ?

Il est possible de concilier propreté et protection de l'environnement.

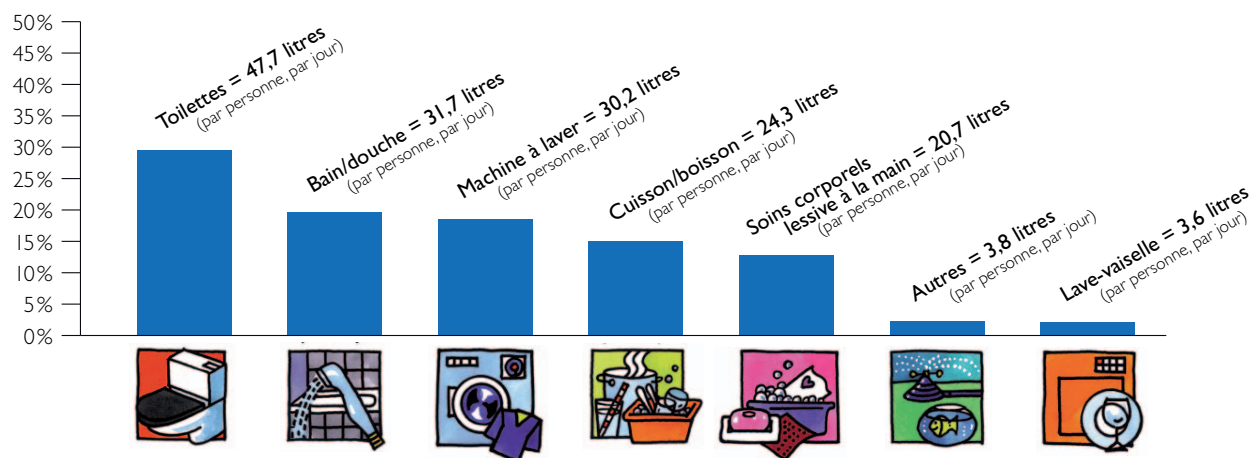
Evitez de jeter des objets tels que cotons-tiges, pansements, préservatifs, serviettes hygiéniques, sable d'oiseaux, litière du chat, médicaments, mégots de cigarettes dans les WC, les éviers, etc.

Au quotidien, choisissez judicieusement vos produits en les dosant avec modération.

Pour vos lave-vaisselles et lave-linges, utilisez des produits sans phosphate; une liste non-exhaustive vous attend sur www.cipel.org

Consommation d'eau dans les ménages

162 litres en moyenne par personne et par jour



SSIGE/OTIEP 1999

Une information du Service des Travaux et Environnement, 022 363 82 41, travaux.environnement@nyon.ch, www.nyon.ch

**VOTRE EFFORT INDIVIDUEL SERA PRÉCIEUX
POUR LE MAINTIEN DU MILIEU NATUREL**